

CONSIGNES POUR LA REPRISE DU TENNIS EN EXTÉRIEUR **(phase 1 du 12 mai au 2 juin)**

La reprise du tennis **dans votre club se fera le 12 mai** (dans la mesure où notre département sera porté en vert sur la carte mise en place par le gouvernement, ce sera la carte présentée jeudi soir 7 mai qui sera déterminante)

Consignes générales du Ministère des Sports (résumé)

Le tennis est un des sports qui peut reprendre ses activités en plein air :

Pour le tennis loisir en SIMPLE seulement

Pour l'entraînement des sportifs de haut niveau (2 par courts)

Pour les cours individuels avec un enseignant

Pour les scolaires (décision et règlement à prendre par le Maire)

Suivre les consignes de distanciation et les gestes barrières

Consignes données par la FFT, consignes validées par le Ministère des Sports (voir document sur le site de la FFT)

Nous vous invitons à lire ce document important en détail sur le site de la FFT

Les règles qui concernent spécifiquement l'attitude à suivre par le joueur seront portées ci-dessous.
Voir chapitre intitulé « A suivre impérativement »

RÈGLEMENT INTÉRIEUR GRENOBLE TENNIS

Nous retraçons, ci-dessous, les mesures et règles propres au club, car nous souhaitons, en fonction du dispositif que nous pouvons mettre en place, vous accueillir dans les meilleures conditions. Nous serons en mesure de prendre à notre charge des fonctions qui vous revenaient dans la note fédérale, notamment pour la désinfection après chaque passage.

HORAIRES D'OUVERTURE

Du 12 mai au 2 juin (d'autres directives pourront nous être données alors)

En semaine de 9 heures 30 à 20 heures 30

Le samedi et le dimanche de 9 heures 30 à 18 heures 30

Quel que soit le temps le club sera ouvert aux horaires prévus

IMPORTANT

- *Seuls les adhérents ayant retourné (de préférence par mail) le formulaire de reprise ci joint daté et signé pourront réserver un terrain**
- *Votre terrain sera à demander à l'accueil, par un seul des joueurs, en respectant les règles de distanciation.**
- *Seuls les adhérents inscrits sur le planning seront autorisés à accéder aux terrains et dans l'enceinte du club (pas d'accompagnateur)**
- *Votre arrivée se fera uniquement 5 min avant votre heure de jeu et en tenue de tennis**
- *Nous vous demandons de respecter scrupuleusement votre heure de jeu**
- *Chaque joueur devra avoir ses propres balles marquées que lui seul pourra toucher**
- *Apporter son propre gel hydroalcoolique**
- *Tout rassemblement dans l'enceinte du club, notamment avant et après votre partie, est interdit**

RESERVATIONS

La priorité des réservations sera donnée aux adhérents, des enfants aux adultes. *A cette occasion nous rappelons que tous les enfants du club junior sont adhérents et qu'ils peuvent, avec l'accord de leurs parents, réserver des courts avec un copain, adhérent également.*

Nous permettons aux joueurs de haut niveau, en respectant les consignes ministérielles, de reprendre l'entraînement.

Leurs entraînements physiques ne pourront se faire qu'à l'extérieur du club

Les réservations se feront uniquement par téléphone, auprès de la personne chargée de l'accueil. Elles débuteront le lundi 11 mai de 11h à 13h uniquement, pour le mardi 12 mai.

Elles se feront la veille pour le lendemain.

Elles pourront se faire ensuite pendant les horaires d'ouverture du club, sur toute la journée, à compter du mardi 12 mai.

Possibilité d'appeler le jour même pour voir si des terrains sont encore disponibles.

FONCTIONNEMENT PRATIQUE

Deux personnes du club seront présentes pendant toute la période d'ouverture, elles seront également chargées de **préparer et sécuriser les lieux le matin, et d'assurer la fermeture le soir après votre départ,**

* Une personne à l'accueil

* Une personne responsable de l'entretien, Elle sera notamment chargée de vaporiser, après chaque fin de partie, avec un produit désinfectant, le matériel que vous avez été obligé de toucher (chaises sur les terrains équipés, portillons...)

Nous vous demandons d'être à leur écoute, ils seront présents pour vous aider, vous guider sur les règles à respecter et pour suivre les consignes qui leur auront été données.

Les douches, les vestiaires, le club house, la salle de fitness et le bar restaurant ne seront pas ouverts.

Les toilettes :

Les portes situées sous l'escalier d'entrée resteront ouvertes. Elles vous permettront d'avoir accès à deux toilettes au rez de chaussé (une pour les hommes et une pour les dames).

Elles seront nettoyées au cours de la journée, mais leur propreté dépendra aussi de l'attitude de chacun d'entre nous.

Le parking sera accessible avec votre badge.

Afin de limiter les points de contacts et de sécuriser l'enceinte du club :

- l'entrée piétons se fera **uniquement côté rond point, Heure Bleue**
- et le portillon côté foot sera tenu fermé (pas d'accès possible)

Ces règles viennent en complément du règlement intérieur général du club et pourront être amenées à évoluer en fonction des directives ministérielles et fédérales